

Le docteur Auguste Bovet

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **27 (1919)**

Heft 2

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et n'a pas l'ambition d'exploiter une pharmacie pour son propre compte.

Il existe trois catégories de situations pour les pharmaciennes: pharmaciennes diplômées, assistantes diplômées et préparatrices.

La première condition pour les pharmaciennes et les assistantes diplômées est le baccalauréat avec le latin; puis deux semestres d'étude de chimie, de physique et de botanique se terminant par le premier propédeutique; ensuite trois semestres de pratique dans une pharmacie et l'examen d'assistante. Cet examen donne droit à être assistante dans une pharmacie, c'est-à-dire de préparer tous les médicaments d'après les prescriptions du médecin. Les honoraires d'une assistante s'élèvent à 200 francs par mois avec une augmentation très rapide.

Si la jeune fille désire pousser ses études plus loin, elle doit faire encore quatre semestres avant l'examen de pharmacienne, puis deux semestres comme assistante,

après quoi elle obtient le diplôme donnant droit, dans toute la Suisse, de gérer une pharmacie ou de l'exploiter à son propre compte.

La vocation de *préparatrice-pharmacienne* est une création de la guerre. Le manque d'assistants a obligé les pharmaciens à augmenter leur personnel accessoire. Les jeunes filles n'ayant pas passé le baccalauréat, mais possédant une bonne instruction, se prêtent fort bien à cet emploi. Au bout d'une année, elles peuvent déjà faire presque tous les petits travaux qui se présentent journallement dans une pharmacie. Ce travail n'est pas difficile. Pour l'accomplir, il suffit d'être très consciencieux dans tous les détails. Il ne ressemble pas au travail de bureau dont la monotonie est souvent un sujet de plainte de la part des jeunes filles, et il procure de grandes satisfactions à celles qui se sont vouées à cette vocation.

D^r Th. K.

(D'après les *Basler Nachrichten*.)

Le Docteur Auguste Bovet †

La section de la Croix-Rouge du district de Boudry est en deuil; elle vient de perdre son président aimé et vénéré, le D^r Bovet d'Areuse. C'est avec une inaltérable bonté que cet homme de bien a présidé depuis sa fondation et jusqu'il y a très peu de temps aux destinées de la Croix-Rouge de la région qu'il habitait.

Nous ne saurions mieux rendre hommage à ce fidèle et modeste serviteur de toutes les causes humanitaires, qu'en reproduisant ici les lignes que lui a consacrées un de ses confrères neuchâtelois, le D^r Georges Borel:

Il était d'une grande beauté physique. Il était d'une grande beauté morale. L'une ne faisait pas tort à l'autre. Tout au con-

traire, la providence avait pris plaisir à donner à la grande valeur morale du D^r Auguste Bovet un cadre corporel digne d'une âme si pure.

Dès sa jeunesse, ses camarades avaient remarqué cet ensemble harmonique dont le prestige était fait de bonté, de droiture et de beauté; ce fut le premier portedrapeau de Belles-Lettres, et jamais bannière ne fut portée plus superbement et plus dignement. Cette sympathie universelle l'accompagna sa vie durant; on la sentait surtout aux réunions des anciens Bellettriers; c'était une belle couronne de septuagénaires et d'octogénaires, MM. Terrisse, de Bosset, Auguste Bovet, disparus tout à coup, mais dont la belle tenue mo-

rable avait son éloquence agissante. Il y a quelques jours, le D^r A. Bovet y trouva une de ses dernières joies, et l'accueil que les jeunes et les vieux lui faisaient était le même que dans sa jeunesse lorsque ses camarades acclamaient leur porte-drapeau.

Dès qu'il paraissait, sa bonté contagieuse rayonnait; le charme opérait irrésistiblement et lui seul ne s'en doutait pas. Mais il se savait aimé, et ce fut la joie de sa vie et le bonheur de ceux qui l'ont approché.

A Grandchamp, dont il fut, sa vie durant, le médecin de l'Asile, les bonnes vieilles, les incurables étaient comme illuminées dès qu'il pénétrait. Comme médecin, il guérissait par son sourire si doux: il pensait les plaies physiques et morales parce que son âme entraînait naturellement en communion avec toute souffrance; c'était l'idéal du médecin de famille. La visite du médecin se confondait avec la visite d'ami; les générations se succédaient avec le même médecin pour conseil et pour consolateur; mes plus vieux souvenirs se confondent avec ces apparitions bienveillantes au chevet de mes grands-parents. Ils oubliaient leurs maux à mesure que la conversation se prolongeait; les vieux ne pensaient plus aux douleurs et la journée de la visite du D^r Bovet était la plus belle de la semaine.

C'était un sage; né à Areuse en 1842, le D^r Bovet y vécut, y pratiqua depuis 1865 jusqu'à la veille de sa mort dans ce hameau idyllique dont il était le fleuron vivant.

La guerre de 1870 l'appela à Pont-à-Mousson au chevet des blessés français qu'il ne voulut pas quitter lorsque l'armée allemande fit sa ruée; la plupart de ses camarades médecins payèrent de leur vie leur dévouement; Bovet restait presque seul; c'était la période terrible de la gan-

grène des plaies; il fallait amputer jour et nuit sans trêve ni repos; son sourire ne le quittait pas; c'était un réconfort pour ceux qui étaient au seuil de la mort; le souvenir en est resté vivant.

Si vivant que le jour même de ses noces d'or, il y a quatre ans, le gouvernement français lui fit apporter la croix de la légion d'honneur et, par l'organe de M. Lardy, ministre à Paris et le D^r Morin, rappela ses services d'un demi-siècle auparavant.

Son bonheur familial, qui était proverbial, ne fut jamais plus complet que ce jour; un autre cinquantenaire qui comptait dans sa vie fut celui qu'organisa la Société médicale à l'occasion du 50^e anniversaire de son doctorat, à Zurich. Le corps médical unanime s'y associa de tout cœur.

Mais son amour du joli lieu de sa naissance confinait son intérêt aux œuvres locales, auxquelles il donna tout son cœur, témoin l'asile de buveurs de Pontareuse; et dans toutes ses œuvres, sa patience et sa fidélité ne se démentirent jamais; député de Boudry au synode national, il ne manqua jamais une séance.

Il contribua pour Boudry avec deux autres débonnaires de marque, M. Félix Bovet et le pasteur Verdan, à éviter en 1873 les déchirements ecclésiastiques de la séparation.

Il chantait superbement et ses duos avec son frère Louis ont réchauffé les courages et la puissance de sa voix et de son regard donnait du bonheur.

En pensant à lui, ses malades, ses amis ne peuvent que paraphraser l'éloge de la charité qu'il a pratiquée avec la médecine: la charité est patiente, elle est pleine de bonté, elle ne soupçonne pas le mal, elle espère tout, elle croit tout...

Tant qu'il y aura de ces âmes d'élite, la charité ne peut périr.